



## Faire une demande de garde

Par **lynn54**, le **21/07/2010** à **15:16**

Bonjour,

Je suis grand mère d'une fille de 11 mois, récemment elle a été placée chez moi pour un an par le juge des enfants après un signalement par moi même et les services sociaux, les raisons, les violences de son père et l'immaturation des parents maintenant séparés elle a presque toujours vécu chez moi depuis sa naissance bref, je voudrais savoir comment faire car ma fille habite chez moi mais ne s'occupe pas du tout de sa fille, son père, 3 jours après le tribunal se trouve en prison pour 3 ans pour des divers délits! Enfin je voudrais demander la garde de ma petite fille, je dois recevoir les prestations familiales mais ma fille n'a fait aucune démarche. Je peux vous dire que l'argent n'est pas important mais ma fille doit comprendre. Je suis en bonne termes avec ma fille qui ne s'intéresse pas à sa fille, aussi on m'a dit que je pourrais demander que le père se fait retirer de ses droits parentaux, je sais je dois contacter un avocat mais je suis un peu perdu, merci d'avance pour vos conseils

Par **Marion2**, le **21/07/2010** à **15:30**

Bonjour,

Il faut saisir le Juge aux Affaires Familiales.

Un avocat n'est pas nécessaire, mais conseillé dans votre cas.

Vous avez peut-être droit à une Aide Juridictionnelle.

Retirez auprès du greffe du Tribunal de Grande Instance un dossier de demande Juridictionnelle et la liste des avocats acceptant l'AJ.

Contactez également une Assistante Sociale.

Bon courage

Par **lynn54**, le **21/07/2010** à **15:45**

Je vous remercie pour votre réponse si rapide, bonne journée